Monuments et Sites de l'Eure n° 173

MESNIL-EN-OUCHE: OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA RESTAURATION DE QUATRE ÉGLISES.

Jean-Noël de Crombrugghe

Le samedi 19 octobre 2019, a eu lieu à l'église Saint-Nicolas de Beaumesnil, une cérémonie de remerciements pour tous ceux qui ont déjà apporté leur contribution à la restauration de monuments de Mesnil-en-Ouche.

En présence d'habitants et de nombreuses personnalités dont Hervé Maurey, sénateur de l'Eure, Jean-Noël Montier, maire de Mesnil-en-Ouche, Yvette Petit-Decroix, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine, Martine Saint-Laurent, vice-présidente du Conseil Départemental en charge du patrimoine de l'Eure, France Poulain Architecte en chef des Bâtiments de France, Denis Lepla président de l'AMSE, le patrimoine de Mesnil-en-Ouche a été mis à l'honneur et Nicolas Wasylyszyn, ingénieur du patrimoine, a donné une conférence sur le patrimoine de Mesnil-en-Ouche.

Une convention de partenariat a été signée par Jean-Noël Montier, maire de Mesnil-en-Ouche, avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de quatre églises.

Il faut signaler l'ampleur inégalée de ce projet, appelé à servir d'exemple pour les communes rurales qui hésitent encore à se lancer dans la restauration de leur patrimoine.

Concrètement, le montant estimatif des travaux pour ces quatre projets est de: 17 000 euros pour la restauration de l'orgue de l'église Saint-Nicolas de Beaumesnil, 320 000 euros pour le Chœur et la nef de l'église Saint-Ouen-de-Mancelles à Gisay-la-Coudre, 100 000 euros pour la restauration du porche et de deux vitraux Renaissance de l'église Notre-Dame des Jonquerets-de-Livet, 220 000 euros pour la réfection du clocher de l'église de Sainte-Marguerite-en-Ouche.

Chaque église constitue le marqueur identitaire du village dont elle est l'un des fleurons. Les trois dernières, en particulier, recèlent des trésors qui donnent envie de se mobiliser pour leur sauvegarde. Aux Jonquerets-de-Livet ce sont les remarquables vitraux de la *Vierge à l'Enfant* et de l'*Éducation de la Vierge*, à Saint-Ouen-de-Mancelles c'est un retable de la Contre-Réforme et surtout un ensemble de peintures murales sur bois et une magnifique statuaire. Quant à Sainte-Marguerite-en-Ouche, elle se distingue par ses origines romanes, ses peintures murales du XIIe siècle, mises à jour récemment, sa voûte lambrissée et sa statuaire, l'ensemble ayant valu à cette église son inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en décembre 2018.

À la fin de la cérémonie Martine Saint-Laurent a remis à Jean-Noël Montier la plaque *Mon village Mon amour* en reconnaissance de la volonté de la commune de restaurer son patrimoine, c'est la première fois dans l'Eure et sans doute en France qu'une commune se lance dans la restauration de quatre églises en même temps.

Comment restaurer quatre églises dans une commune d'à peine 5 000 habitants? La solution est le financement participatif qui consiste à associer un grand nombre de personnes investissant, chacune à leur mesure, une partie du montant global permettant aux porteurs de projets de trouver les fonds nécessaires à la réalisation des travaux.

Il est à noter que pour l'église Saint-Ouen-de-Mancelles, des membres de l'AMSE ont participé à la première tranche des travaux pour un montant de 8 000 € dans le cadre de l'opération « coup de Cœur Agnès Vermersch ».

Pour participer au financement de tel ou tel projet, il suffit de libeller un chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine » suivi du nom de l'église auquel le don est destiné et de l'envoyer à: Commune de Mesnil-en-Ouche, 44 rue du Château — Beaumesnil — 27410 Mesnil-en-Ouche.

Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % pour les particuliers et de 60 % de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises.